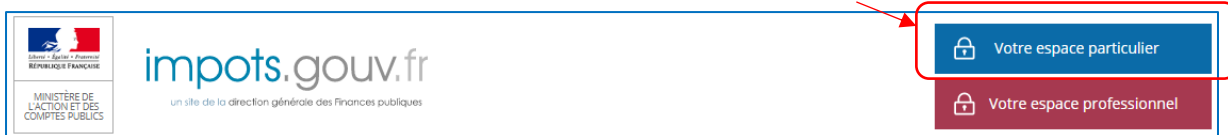


Fonds de solidarité pour les entrepreneurs, indépendants L'aide aux entreprises fragilisées par l'épidémie Covid-19

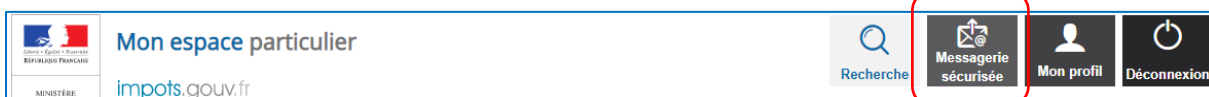
Comment faire la demande ?

Professionnels, connectez-vous à « **Votre espace particulier** » et non Votre espace professionnel

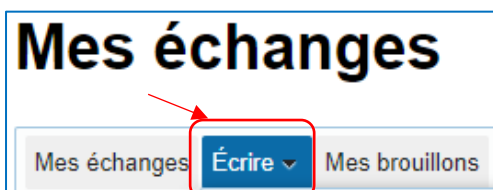
- ➔ Connectez-vous sur le site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/portail/>
- ➔ Vérifiez que vous êtes bien concerné par cette aide
- ➔ Connectez-vous à « Votre espace particulier »



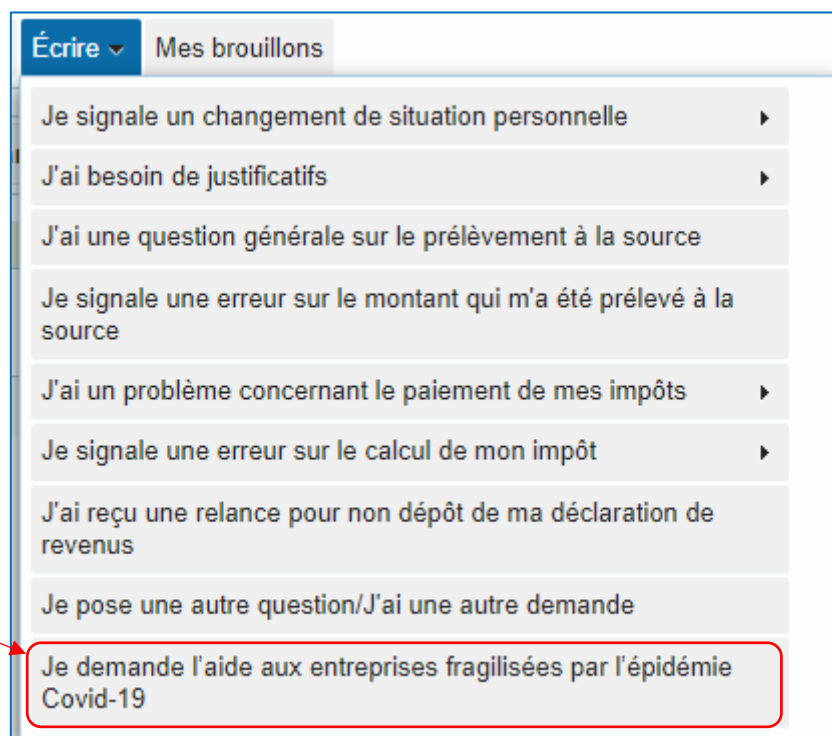
- ➔ Cliquez sur le bouton « Messagerie sécurisée »



- ➔ Cliquez sur le bouton « Ecrire »



- ➔ Sélectionnez « "Je demande l'aide aux entreprises fragilisées par l'épidémie Covid-19". »



- ➔ Complétez le formulaire, suivez les instructions, validez et surtout, n'oubliez pas d'envoyer le message